

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LYSOL® Power & Fresh Multi-Surface Cleaner - Pourable - Lemon (Canada))



HEALTH • HYGIENE • HOME

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

**Nom du produit** : LYSOL® Power & Fresh Multi-Surface Cleaner - Pourable - Lemon (Canada)

**Distribué par** : Reckitt Benckiser LLC.  
Morris Corporate Center IV  
399 Interpace Parkway (P.O. Box 225)  
Parsippany, New Jersey 07054-0225  
+1 973 404 2600

Reckitt Benckiser (Canada) Inc.  
1680 Tech Avenue, Unit #2  
Mississauga, Ontario L4W 5S9  
CANADA  
Telephone: +1 905 283 7000

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (Medical)** : 1-800-338-6167

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (Transport)** : 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC  
Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec: 703-527-3887

**Website:** : <http://www.rbnainfo.com>

**Utilisation du produit** : Multipurpose Cleaner Utilisation par les consommateurs

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of USDOL Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

**SDS #** : D8216064 v6.0

**Formulation #** : 8259408 v1.0

**No D'IDENTIFICATION EPA** : 777-89

**DIN #** : 02245935

### Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

#### Utilisations identifiées

Utilisation par les consommateurs

D8216064 v6.0

## 2. Identification des dangers

**Classement de la substance ou du mélange** : IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A

### Éléments d'étiquetage SGH

**Pictogrammes de danger** :



**Mention d'avertissement** : Attention

**Mentions de danger** : Provoque une sévère irritation des yeux.

### Conseils de prudence

**Généralités** : Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

**Prévention** : Porter une protection oculaire ou faciale. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

**Intervention** : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux.

**Stockage** : Non applicable.

**Élimination** : Non applicable.

**Éléments d'une étiquette complémentaire** : Aucun connu.

**Dangers non classés ailleurs** : Aucun connu.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

**Substance/préparation** : Mélange

| Nom des ingrédients                                                  | %       | Numéro CAS |
|----------------------------------------------------------------------|---------|------------|
| Alcohols, C12-16, ethoxylated                                        | ≥1 - ≤5 | 68551-12-2 |
| quaternary ammonium compounds, benzyl-C8-18-alkyldimethyl, chlorides | ≥1 - ≤5 | 68424-85-1 |

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

## 4. Premiers soins

### Description des premiers soins nécessaires

**Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.

## 4. Premiers soins

- Inhalation** : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
- Contact avec la peau** : Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
- Ingestion** : Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux.
- Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Contact avec la peau** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Signes/symptômes de surexposition

- Contact avec les yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleur ou irritation  
larmolement  
rougeur
- Inhalation** : Aucune donnée spécifique.
- Contact avec la peau** : Aucune donnée spécifique.
- Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Note au médecin traitant** : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
- Traitements particuliers** : Pas de traitement particulier.
- Protection des sauveteurs** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours.

Voir Information toxicologique (section 11)

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Moyens d'extinction

- Agents extincteurs appropriés** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
- Agents extincteurs inappropriés** : Aucun connu.

**Dangers spécifiques du produit** : Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

**Produit de décomposition thermique dangereux** : Aucune donnée spécifique.

**Mesures spéciales de protection pour les pompiers** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

**Pour le personnel non affecté aux urgences** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

**Intervenants en cas d'urgence** : Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

**Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Petit déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

**Grand déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Mesures de protection** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
- Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités** : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Control

#### Limites d'exposition professionnelle

- Contrôles d'ingénierie appropriés** : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.
- Contrôle de l'action des agents d'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### Mesures de protection individuelle

- Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.
- Protection oculaire/faciale** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

### Protection de la peau

D8216064 v6.0

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Protection des mains** : En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.
- Protection du corps** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Autre protection pour la peau** : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

- État physique** : Liquide. [Transparent]
- Couleur** : Greenish yellow & fluorescent

- Odeur** : Citron.
- Seuil olfactif** : Non disponible.
- pH** : 8.5 à 9.5 [Conc. (% poids / poids): 100%]
- Point de fusion** : Non disponible.
- Point d'ébullition** : Non disponible.
- Point d'éclair** : Vase clos: >93.3°C (>199.9°F)
- Taux d'évaporation** : Non disponible.
- Inflammabilité (solides et gaz)** : Non disponible.
- Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)** : Non disponible.
- Tension de vapeur** : Non disponible.
- Densité de vapeur** : Non disponible.
- Densité relative** : 1.002 à 1.012
- Solubilité** : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
- Coefficient de partage n-octanol/eau** : Non disponible.
- Température d'auto-inflammation** : Non disponible.
- Température de décomposition** : Non disponible.
- Viscosité** : Non disponible.

### Produit en aérosol

D8216064 v6.0

## 10. Stabilité et réactivité

|                                            |                                                                                                                              |
|--------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Réactivité</b>                          | : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.                            |
| <b>Stabilité chimique</b>                  | : Le produit est stable.                                                                                                     |
| <b>Risque de réactions dangereuses</b>     | : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.                       |
| <b>Conditions à éviter</b>                 | : Aucune donnée spécifique.                                                                                                  |
| <b>Matériaux incompatibles</b>             | : Aucune donnée spécifique.                                                                                                  |
| <b>Produits de décomposition dangereux</b> | : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. |

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

| Nom du produit ou de l'ingrédient                                                                                                                                    | Résultat               | Espèces | Dosage           | Exposition |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|---------|------------------|------------|
| Alcohols, C12-16, ethoxylated<br><br>quaternary ammonium compounds, benzyl-C8-18-alkyldimethyl, chlorides<br><br>LYSOL, MPC LEMON<br>SUNFLOWER_8259408_D8216064 (NA) | DL50 Orale             | Rat     | 500 à 2000 mg/kg | -          |
|                                                                                                                                                                      | DL50 Cutané            | Lapin   | 2848 mg/kg       | -          |
|                                                                                                                                                                      | DL50 Cutané            | Lapin   | 3413 mg/kg       | -          |
|                                                                                                                                                                      | DL50 Orale             | Rat     | 344 mg/kg        | -          |
|                                                                                                                                                                      | DL50 Orale             | Rat     | 398 mg/kg        | -          |
|                                                                                                                                                                      | CL50 Inhalation Vapeur | Rat     | >2.2 mg/l        | 14 jours   |

**Conclusion/Résumé** : Non classé. Nocif \*

#### Irritation/Corrosion

| Nom du produit ou de l'ingrédient                                                                                                                                | Résultat                                            | Espèces | Potentiel | Exposition                   | Observation |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|---------|-----------|------------------------------|-------------|
| Alcohols, C12-16, ethoxylated<br><br>quaternary ammonium compounds, benzyl-C8-18-alkyldimethyl, chlorides<br>LYSOL, MPC LEMON<br>SUNFLOWER_8259408_D8216064 (NA) | Yeux - Modérément irritant                          | Lapin   | -         | 24 heures<br>100 microliters | -           |
|                                                                                                                                                                  | Peau - Hautement irritant                           | Lapin   | -         | 25 milligrams                | -           |
|                                                                                                                                                                  | Yeux - Modérément irritant                          | Lapin   | -         | -                            | 7 jours     |
|                                                                                                                                                                  | Peau - Indice d'irritation dermique primaire (PDII) | Rat     | 0.8       | -                            | -           |

#### Conclusion/Résumé

|                     |                                                                                         |
|---------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Peau</b>         | : Légèrement irritant pour la peau. *                                                   |
| <b>Yeux</b>         | : Modérément irritant pour les yeux. *                                                  |
| <b>Respiratoire</b> | : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits. |

#### Sensibilisation



D8216064 v6.0

# 11. Données toxicologiques

| Nom du produit ou de l'ingrédient                                                                                           | Voie d'exposition | Espèces       | Résultat          |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|---------------|-------------------|
| quaternary ammonium compounds, benzyl-C8-18-alkyldimethyl, chlorides<br>LYSOL, MPC LEMON<br>SUNFLOWER_8259408_D8216064 (NA) | peau              | Cochon d'Inde | Non sensibilisant |
|                                                                                                                             | peau              | Cochon d'Inde | Non sensibilisant |

## Conclusion/Résumé

**Peau** : Non sensibilisant pour la peau. \*

**Respiratoire** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

## Mutagénicité

| Nom du produit ou de l'ingrédient                                    | Test                                             | Expérience                                      | Résultat |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-------------------------------------------------|----------|
| quaternary ammonium compounds, benzyl-C8-18-alkyldimethyl, chlorides | OECD 471 - Bacterial Reverse Mutation Test       | Expérience: In vitro<br>Sujet: Bactéries        | Négatif  |
|                                                                      | OECD 473 - Mammalian Chromosomal Aberration Test | Expérience: In vitro<br>Sujet: Mammifère-Animal | Négatif  |
|                                                                      | OECD 476 - Mammalian Cell Gene Mutation Test     | Expérience: In vitro<br>Sujet: Mammifère-Animal | Négatif  |

**Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

## Cancérogénicité

Non disponible.

**Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

## Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

**Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

## Térogénicité

Non disponible.

**Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

## Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

## Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

## Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

**Renseignements sur les voies d'exposition probables** : Non disponible.

## Effets aigus potentiels sur la santé

**Code #** : FF8259408  
(D8216064)\_NA

**n° SDS** : D8216064 v6.0

**Date d'édition** :

8/14



D8216064 v6.0

## 11. Données toxicologiques

- Contact avec les yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux.
- Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Contact avec la peau** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

- Contact avec les yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleur ou irritation  
larmolement  
rougeur
- Inhalation** : Aucune donnée spécifique.
- Contact avec la peau** : Aucune donnée spécifique.
- Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

#### Exposition de courte durée

- Effets immédiats possibles** : Non disponible.
- Effets différés possibles** : Non disponible.

#### Exposition de longue durée

- Effets immédiats possibles** : Non disponible.
- Effets différés possibles** : Non disponible.

### Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

- Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- Généralités** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Cancérogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Mutagénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Tératogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets sur le développement** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets sur la fertilité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

| Nom du produit ou de l'ingrédient                                                                  | Orale (mg/kg) | Cutané (mg/kg) | Inhalation (gaz) (ppm) | Inhalation (vapeurs) (mg/l) | Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l) |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|----------------|------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------------|
| Alcohols, C12-16, ethoxylated quaternary ammonium compounds, benzyl-C8-18-alkyldimethyl, chlorides | 500<br>344    | N/A<br>2848    | N/A<br>N/A             | N/A<br>N/A                  | N/A<br>N/A                                    |

D8216064 v6.0

## 11. Données toxicologiques

## 12. Données écologiques

### Toxicité

| Nom du produit ou de l'ingrédient                                    | Résultat                    | Espèces                       | Exposition |
|----------------------------------------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|------------|
| quaternary ammonium compounds, benzyl-C8-18-alkyldimethyl, chlorides | Aiguë CE50 0.016 mg/l       | Daphnie                       | 48 heures  |
|                                                                      | Aiguë CL50 64 ppb Eau douce | Poisson - Oncorhynchus mykiss | 96 heures  |
|                                                                      | Chronique CE10 0.009 mg/l   | Algues                        | 72 heures  |

### Persistance et dégradation

| Nom du produit ou de l'ingrédient                                    | Demi-vie aquatique | Photolyse | Biodégradabilité |
|----------------------------------------------------------------------|--------------------|-----------|------------------|
| quaternary ammonium compounds, benzyl-C8-18-alkyldimethyl, chlorides | -                  | -         | Facilement       |

### Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

### Mobilité dans le sol

**Coefficient de répartition sol/eau ( $K_{oc}$ )** : Non disponible.

**Autres effets nocifs** : Aucun effet important ou danger critique connu.

## 13. Données sur l'élimination

**Méthodes d'élimination** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

D8216064 v6.0

## 14. Informations relatives au transport

|                                              | Classification pour le<br>TMD | Classification pour le<br>DOT | IMDG            | IATA            |
|----------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-----------------|-----------------|
| Numéro ONU                                   | Non réglementé.               | Non réglementé.               | Non réglementé. | Non réglementé. |
| Désignation officielle de transport de l'ONU | -                             | -                             | -               | -               |
| Classe de danger relative au transport       | -                             | -                             | -               | -               |
| Groupe d'emballage                           | -                             | -                             | -               | -               |
| Dangers environnementaux                     | Non.                          | Non.                          | Non.            | Non.            |

### Autres informations

**Protections spéciales pour l'utilisateur** : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC** : Non disponible.

**Réglementations États-Unis** : **TSCA 4(a) Règlements proposés sur les essais**: Quaternary ammonium compounds, benzyl-C8-18-alkyldimethyl, chlorides  
**TSCA 8(a) CDR Exempt/Partial exemption**: Indéterminé  
**Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)**: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.  
**CWA (Clean Water Act) 311**: Sodium, hydroxyde de

**Clean Air Act Section 112 (b) Hazardous Air Pollutants (HAPs)** : Non inscrit

**Clean Air Act Section 602 Class I Substances** : Non inscrit

**Clean Air Act Section 602 Class II Substances** : Non inscrit

**DEA List I Chemicals (Precursor Chemicals)** : Non inscrit

D8216064 v6.0

## 15. Informations sur la réglementation

**DEA List II Chemicals** : Non inscrit  
**(Essential Chemicals)**

### SARA 302/304

Composition/information sur les ingrédients

**SARA 304 RQ** : Non applicable.

### SARA 311/312

**Classification** : IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A

Composition/information sur les ingrédients

| Nom                                                                  | %       | Classification                                                                                                 |
|----------------------------------------------------------------------|---------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Alcohols, C12-16, ethoxylated                                        | ≥1 - ≤5 | TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4<br>LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1                                 |
| quaternary ammonium compounds, benzyl-C8-18-alkyldimethyl, chlorides | ≥1 - ≤5 | TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4<br>IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2<br>IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A |

### Réglementations d'État

**Massachusetts** : Aucun des composants n'est répertorié.

**New York** : Aucun des composants n'est répertorié.

**New Jersey** : Les composants suivants sont répertoriés: ETHYL ALCOHOL; ALCOHOL

**Pennsylvanie** : Les composants suivants sont répertoriés: DENATURED ALCOHOL; ETHANOL

### Californie prop. 65

Ce produit ne requiert pas d'avertissement de la sphère de sécurité en vertu de la Proposition 65 de Californie.

### Éléments de l'étiquette

#### CCCR

**Mention d'avertissement** : ATTENTION

**Mentions de danger** : PEUT IRRITER LES YEUX

**Mesures de précaution** : Éviter tout contact avec les yeux.  
Tenir hors de portée des enfants. Après la manipulation, bien se laver les mains à l'eau et au savon.

#### EPA

: ATTENTION

:

Cause une irritation modérée des yeux

**Spécial Substance inerte.** : Aucune.

**Mesures de précaution** : Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.  
Tenir hors de portée des enfants.

**Sensibilisant cutané** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Autres informations / Recommandations

**Code #** : FF8259408  
(D8216064)\_NA

**n° SDS** : D8216064 v6.0

**Date d'édition** :

12/14

D8216064 v6.0

## 15. Informations sur la réglementation

**Autres informations** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Recommandations** : Aucun effet important ou danger critique connu.

## 16. Autres informations

### Hazardous Material Information System (États-Unis)

|                   |   |   |
|-------------------|---|---|
| Santé             | / | 2 |
| Inflammabilité    |   | 1 |
| Risques physiques |   | 0 |
|                   |   |   |

Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks. Although HMIS® ratings and the associated label are not required on SDSs or products leaving a facility under 29 CFR 1910.1200, the preparer may choose to provide them. HMIS® ratings are to be used with a fully implemented HMIS® program. HMIS® is a registered trademark and service mark of the American Coatings Association, Inc.

C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en œuvre HMIS®.

### National Fire Protection Association (États-Unis)



()

Aucun effet important ou danger critique connu.

**Légende des abréviations** :

**Date d'édition** :

**Date de publication précédente** : 23/10/2018

**Version** :

D8216064 v6.0

## 16. Autres informations

**Élaborée par** : Reckitt Benckiser LLC.  
Product Safety Department  
1 Philips Parkway  
Montvale, New Jersey 07646-1810 USA.  
FAX: 201-476-7770

**Commentaires à l'issue de la révision** : Update of SDS.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.